

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

1618 Investment Funds - Short Term Euro, classe EUR (LU0041782896)

un compartiment de 1618 Investment Funds

Société de gestion : Conventum Asset Management

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs

L'objectif du compartiment est d'atteindre une croissance en capital et de générer des revenus en investissant principalement dans des instruments obligataires et monétaires dont la durée résiduelle de chaque placement n'excède pas 2 ans. Au minimum deux tiers de ses actifs seront libellés en Euros.

Politique d'investissement

Le compartiment investit principalement dans des obligations, des fonds, des ETF, des instruments du marché monétaire et des instruments dérivés. Les actifs seront investis principalement dans des instruments ayant un rating minimum « Investment Grade ». Le reste des actifs pourra être investi dans des instruments en toute devise et sans limites sur la notation de l'émetteur.

Les instruments dérivés sont utilisés dans un but de bonne gestion du portefeuille ainsi que pour des objectifs de couverture.

Les devises d'investissement ne sont pas nécessairement identiques à la devise de référence du compartiment. Les expositions monétaires résultantes ne seront pas systématiquement couvertes, mais seront gérées activement par le Gérant.

Le compartiment est géré activement dans un environnement rigoureux de contrôle du risque.

Le portefeuille est géré d'une manière discrétionnaire sans utiliser une valeur de référence (benchmark).

Le prix de la classe d'actions est calculé chaque semaine. L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement avec une fréquence hebdomadaire.

La classe d'actions ne distribue pas de dividendes.

Profil de risque et de rendement



Que représente cet indicateur synthétique ?

- Les actions de la classe EUR sont classées dans la catégorie 1, car la valeur de l'action peut évoluer faiblement et par conséquent le risque de perte et l'opportunité de gain peuvent être faibles.
- La catégorie de risque a été calculée en utilisant les données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.
- Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Quels risques importants ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique ?

- **Risque de crédit** : étant donné l'approche d'investissement, le comparti-

ment est exposé au risque de crédit. Ce risque est accru pour les obligations notées ou dont l'émetteur est noté avec un rating Standard & Poor's inférieur à BBB- (ou notation équivalente d'une autre agence de notation) ainsi que pour les obligations ne bénéficiant pas de rating.

- **Risque de liquidité** : lorsque les conditions de marché sont inhabituelles ou qu'un marché est caractérisé par des volumes particulièrement faibles, le compartiment peut rencontrer des difficultés à évaluer et/ou négocier certains de ses actifs, en particulier pour répondre à des demandes de rachat de grande envergure.
- **Risque opérationnel** : le compartiment est exposé au risque de pertes significatives résultant d'une erreur humaine ou de défaillances de systèmes ou d'une valorisation incorrecte des titres sous-jacents.
- **Risque de contrepartie** : le compartiment peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles, notamment dans le cadre d'opérations impliquant des instruments dérivés sur des marchés de gré à gré.

Où trouver plus d'informations au sujet des risques du compartiment ?

Des informations supplémentaires concernant les risques d'un investissement dans le compartiment sont indiquées dans la section correspondante du prospectus du fonds disponible auprès de la société de gestion et sur le site internet www.1618am.com.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0,50%
Frais de sortie	0,50%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,75%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non applicable

Les frais acquittés par l'investisseur servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle d'un investissement dans le compartiment.

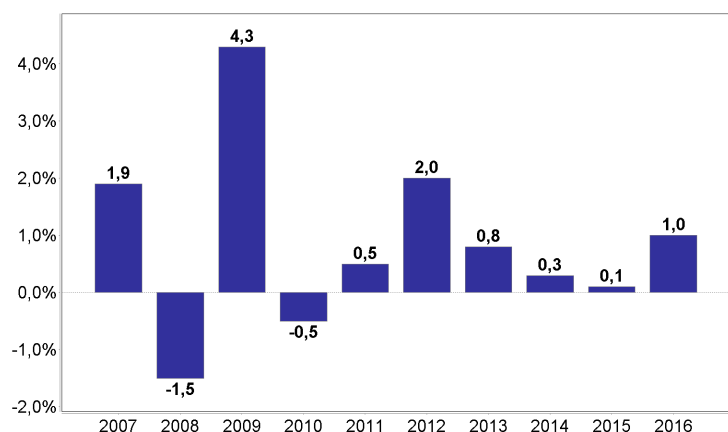
Les frais d'entrée et de sortie correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans le compartiment. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son intermédiaire financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Cette classe d'actions autorise la conversion en actions d'un autre compartiment. Une commission de conversion d'un montant maximum de 0.50% pour la conversion en compartiments Court Terme et de 4,50% pour la conversion en compartiments Actions, Obligations et Asset Allocation est facturée.

Les frais courants se rapportent aux frais d'une année entière et ont été calculés au 31.12.2016. Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la rubrique intitulée "Frais et dépenses" du prospectus du fonds, qui est disponible au siège social de la société de gestion ainsi que sur www.1618am.com.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Tous les frais et commissions ont été pris en compte à l'exclusion des frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ont été calculées en Euro.

Le compartiment a été lancé en 1993.

La classe d'actions a été lancée en 1993.

Informations pratiques

Dépositaire

Banque de Luxembourg

Informations supplémentaires et disponibilité des prix

Des informations supplémentaires, le prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel ainsi que les prix les plus récents sont disponibles sans frais au siège de la société de gestion ou sur www.1618am.com.

Le prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel du fonds sont disponibles en français. La société de gestion pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont disponibles sur le site internet www.conventum.lu. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Responsabilité

La responsabilité de Conventum Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient

trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Fiscalité

Le fonds est soumis à la législation fiscale du Luxembourg. La résidence de l'investisseur pourrait avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle.

Informations spécifiques

Ce document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment de 1618 Investment Funds qui est composé de plusieurs compartiments. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds.

Les actifs et les passifs d'un compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de sorte que les engagements d'un compartiment n'affectent pas les autres compartiments.

Les investisseurs sont autorisés à échanger tout ou partie de leurs actions d'un compartiment en actions d'autres compartiments. Des informations supplémentaires relatives à ce droit se trouvent dans le prospectus à la rubrique "Conversion d'actions".